

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, MANAGEMENT, SCIENCES POLITIQUES
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, ARCHITECTURE

Diplôme de Sciences Po Grenoble-UGA - Parcours Management des collectivités territoriales et stratégie internationale des acteurs locaux



Niveau d'étude
visé
Bac +5



Durée
5 ans



Composante
Sciences Po
Grenoble,
Institut d'études
politiques, UGA



Langue(s)
d'enseignement
Français



Référentiel
RNCP
39136

Présentation

Le diplôme de Sciences Po Grenoble-UGA est délivré après 5 ans d'études. La formation, pluridisciplinaire en sciences sociales, vise une professionnalisation progressive des étudiants. Les trois premières années du diplôme proposent un socle de connaissances en sciences politiques, économie, histoire, droit, sociologie et langues (deux langues vivantes, dont l'anglais, obligatoire) ainsi que des ateliers de professionnalisation. La deuxième année se réalise à l'étranger. Les deux dernières années du diplôme sont des années de spécialisation professionnelle et offrent un choix de plus d'une quinzaine de parcours professionnalisants permettant jusqu'à un an de stage sur les deux années.

La spécialité «**Management des collectivités territoriales**» est une formation supérieure spécialisée à visée professionnelle dont l'exigence principale est celle de la liaison entre la théorie et la pratique. Cette exigence structure en permanence la démarche de formation. Elle oriente le contenu des enseignements, le choix des intervenants ou le type de travaux demandés aux étudiants. De ce fait, les stages constituent pour les étudiants en formation initiale un temps privilégié.

Cette formation vise à former des futurs responsables et spécialistes de l'action publique locale, des services publics et/ou de programmes de coopération. Fusion de deux formations reconnues par les acteurs des territoires, cette formation ambitionne de fournir aux futurs diplômés les outils et grilles de lecture leur permettant de se saisir des enjeux (transitions écologiques, sociales, économiques) auxquels sont confrontés les territoires, mais aussi de leur permettre de proposer des solutions et de les mettre en œuvre, dans une perspective locale et globale. Depuis les années 90 notamment, les acteurs locaux sont de plus en plus présents sur la scène internationale en élaborant et mettant en œuvre des stratégies propres, indépendantes de celles de l'État. Ces politiques publiques territoriales sont encore en structuration et supposent de nouvelles expertises que cette formation vise désormais à offrir à tous ses futurs diplômés, en plus d'une solide expertise sur les champs de compétences « classiques » des collectivités.

>  **Toutes les informations sur cette formation et ses modalités d'accès sur le site de Sciences Po Grenoble**

Infos pratiques

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

Référentiel RNCP

39136.

Programme

Organisation

L'objectif de combiner dans cette formation, professionnalisation et réflexion théorique, oriente le contenu des enseignements, le choix des intervenants ou le type de travaux demandés aux étudiants. De ce fait, les stages constituent pour les étudiants en formation initiale un temps privilégié. Dépassant volontairement les formes classiques d'examen, il s'agit de valoriser les travaux en groupe, « en équipe », des présentations orales, des cas pratiques, des dossiers à constituer, des simulations ou et réponses à des commandes d'acteurs publics ou privés.

En dehors des séquences d'enseignement qui sont obligatoires pour tous, la formation nécessite un investissement important sous forme de travail personnel, nécessaire pour une appropriation des contenus de formation et des problématiques traités. Mais la dynamique collective constitue un cadre d'appui indispensable au travail individuel.

Durant les enseignements, une large place est laissée à la réflexion collective, au débat, afin de permettre aux étudiants une bonne appropriation des thématiques et de rendre possible la production d'un savoir par le groupe lui-même. L'organisation des enseignements et les modalités pédagogiques visent donc à susciter cette dimension collective en favorisant les temps de travail en commun et en créant des occasions multiples d'échange des savoirs respectifs détenus par les étudiants en formation initiale et les professionnels en formation continue.